



MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

DEC/FB/25/01/06

DECISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application de la délibération du 18 octobre 2023

La Maire de la Commune de l'Ile d'Yeu,

CONSIDERANT la délibération du 18 octobre 2023 (DEL/NN/23/10/61) donnant délégation à Mme la Maire pour demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel, la commune a pris la décision de réaliser une extension et le réaménagement partiel de l'école publique primaire du Ponant ;

CONSIDERANT que par délibération en date du 16 janvier 2024, le conseil municipal a autorisé le dépôt du permis de construire de ladite extension et a validé l'APD/PRO pour un coût prévisionnel de travaux s'élevant à 2 350 000€ HT.

DECIDE

De solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 selon le plan prévisionnel de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	% par rapport au projet global
Travaux Salle de classe + salle de restauration	1 682 340,00 €	Subvention Préfecture	201 000,00 €	8,55 %
		Subvention Département salle de classe (volet1 du programme) coût des classes : 579624€	80 000,00 €	3,40 %
		Subvention Département salle de restauration scolaire (volet 2 du programme) coût de la salle du restaurant scolaire	50 000,00 €	2,13 %
		Subvention Conseil Régional	757 194,46 €	32,22 %
		Sous Total partie école	1 088 194,46 €	46,31 %
Travaux périscolaire	667 660,00 €	Subvention Préfecture	99 000,00 €	4,21 %
		Subvention Département salle du périscolaire : 667 664*10%, plafonné 400 000€	40 000,00 €	1,70 %
		Subvention Conseil Régional	300 505,54 €	12,79 %
		Sous-total périscolaire	439 505,54 €	18,70 %
Total travaux	2 350 000,00 €	Total subventions	1 527 700,00 €	65,01 %
		Autofinancement	822 300,00 €	34,99 %
Total dépenses	2 350 000,00 €	Total Recettes	2 350 000,00 €	100,00 %

Fait à l'Ile d'Yeu, le 21/01/2025

La Maire,
Carole CHARUAU

